

SAINT-PEVER

BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN No 7

Novembre 1992

Les belles fermes des Côtes-d'Armor

Concours départemental d'embellissement des fermes

Le quatrième prix à M. et Mme Gérard Briand



"M. et Mme Gérard Briand, agriculteurs à Kerverv, se sont vus attribuer Vendredi 21 août, à la Chambre d'Agriculture de Plérin, le quatrième prix du concours départemental d'embellissement des fermes." (texte et photo extraits du Télégramme du ???)

LE TERRAIN

L'aménagement du terrain est presque terminé (il reste les plantations). Nous pouvons enfin donner le montant exact de ce que nous a coûté cet aménagement. Il a coûté moins que prévu. Pour faire bonne mesure nous ajouterons même l'achat de la tondeuse. Nous remercions l'Entreprise Burel pour son excellent travail.

Aire de football, aire sablée, accès parking, arasement talus et aire en contre-bas.	326.893,00	TTC
Frais D.D.E.	22.400,00	TTC
Achat de la 2ème main courante.	6.369,00	TTC
Frais d'appel d'offres.	1.665,00	TTC
Frais de notaire.	3.365,00	TTC
Frais de bornage.	3.335,00	TTC
Relevé topographique.	3.842,00	TTC
Achat de tondeuse.	12.689,00	TTC
TOTAL TTC	380.558,00	TTC
Subvention	49.000,00	
15% TVA récupérable dans 2 ans	57.083,00	
TOTAL HT	274.475,00	HT

L'ECOLE

Petit à petit l'oiseau fait son nid. Nous avons commencé par refaire les toilettes puis nous avons bitumé la cour. Les parents ont ensuite grillagé l'aire de jeu en contre-bas.

Lors de la réunion du C.M. du 29 Mai 1992 nous décidions, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants d'âge préscolaire, d'envisager des travaux d'aménagement de cette classe et de recruter une personne qui serait chargée d'aider l'enseignant dans les diverses activités préscolaires. Ces deux objectifs ont été menés à terme.

Mme Danièle CONSTANT est employée 16 heures par semaine dans la classe des petits.

Une séparation et un coin toilette ont été réalisés dans la classe pour un montant de 15.586,00 fr TTC. Le plafond a été isolé. Ajoutons qu'une subvention d'un montant de 2.628.00 francs nous a été accordée pour ces travaux.

Nous avons en outre acheté une table octogonale, huit lits et la literie pour pour un montant de 4.030,00 fr TTC.

Nous avons doté la grande classe d'un nouvel ordinateur (7.900.00frs moins 1500.00 frs de subvention). Une ligne téléphonique va être installée afin de raccorder l'ordinateur au serveur central et permettre ainsi de communiquer avec les écoles voisines.

L'enseignement de l'anglais est dispensé dans les écoles du secteur de Bourbriac, donc à Saint-Péver. Un maître itinérant se déplace d'école en école pour assurer cette initiation à une langue étrangère (2 fois 45mn par semaine). Il en coûtera environ 2.000,00 fr à la commune pour l'achat d'un magnétophone et de livrets pour les enfants.

L'enseignement de la musique à raison de une heure tous les 15 jours continue comme par le passé. Mme Coutand remplace Mme Provost que nous remercions pour le travail effectué pendant ces deux dernières années.

La rentrée a eu lieu dans de bonnes conditions. 28 enfants sont inscrits : 16 en section enfantine - CP et 12 en CE - CM.

La voirie

Les travaux de voirie 92 seront réalisés par l'entreprise POHER de bourbriac pour un montant TTC de 161.689,00 francs. Les routes et chemins concernés par les divers travaux de mise en forme ou curage de fossés ou arrase-ments d'accotement ou autres sont les suivants:

- Le V.C. de Kergouriou
- Le C.R. du Moulin d'Avaugour à Pen ar Houat
- Le C.R. de Kerantraou
- Le V.C. de Kerantraou
- Le C.R. de Crois-Houer
- Le C.R. de Kervalan à Baujou
- Le C.R. de Baujou à Kernaour
- Le C.R. de Kervery
- Le V.C. de Kernaour (maison Le Lay)
- Le V.C. du Rest (le village)
- Le V.C. du Bourg (rte du Calvaire)

Lors des travaux de voirie communale, la commune prendra en charge la pose des buses pour une seule entrée de champ (6m) par parcelle. Les travaux de busage supplémentaires seront facturés à plein tarif aux intéressés.

Le foot

L'Union Sportive d'Avaugour se porte bien. Nous espérons que cette année l'équipe (B) tiendra jusqu'à la fin de la saison. Cela ne devrait pas poser trop de problèmes, vu que le nombre de licenciés a sensiblement augmenté. Nous remercions Michel Cocguen qui s'est dévoué pour passer l'examen d'arbitre, nous permettant ainsi de recruter de nouveaux joueurs.

Il faut 30.000,00 francs de recettes par an pour faire tourner le club. Ces recettes proviennent des entrées payantes, de la buvette, de la subvention communale et du bénéfice retiré du pardon de Restudo.

Nous essayons de retenir une salle pour organiser un bal, sans doute vers la fin Janvier. Des cartes de supporter vont être mises en vente dans les commerces. Ne faisons pas les fines bouches et venons nombreux applaudir nos joueurs.

Le club s'est chargé de la pose de la 2ème main courante ainsi que de l'achat et de la pose du filet Pare-ballons. Les deux poteaux en ciment ont été fournis et mis en place gratuitement par l'entreprise LE DU de Chatelaudren, que nous remercions vivement.

Prévisions Effectif Ecole

année scolaire	PS	MS	GS	CP		CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
91-92	4	2	5	2		3	4	4	4	28
92-93	4	4	2	5		2	3	4	4	28
93-94	4	4	4	2		5	2	3	4	28
94-95	4	4	4	4		2	5	2	3	28
95-96	2	4	4	4		4	2	5	2	27

Dans le but d'harmoniser les taux de la Taxe Professionnelle au sein du SIVOM, et d'alléger les charges supportées par les assujettis à cette taxe, il a été décidé de ramener le taux de la TP de 19% à 12%. Les autres taxes sont demeurées inchangées.

taxes	base	taux 92	produit
habitation	518.000,00	14.04	72.727,00
foncier bâti	374.000,00	18.29	63.466,00
foncier non bâti	163.000,00	87.00	141.810,00
professionnelle	72.990,00	12.00	8.747,00

La salle

Est-il besoin de démontrer le bien fondé d'une salle communale? Peut-être préférons nous passer notre temps à regretter qu'il n'y ait rien à St-Péver? Mais quel type de salle et en avons nous les moyens?

Il y a une salle des fêtes à St-Fiacre, une à St-Adrien, une autre salle à Plésidy. De plus nous avons déjà été subventionnés pour une salle polyvalente. Conclusion: nous n'aurons aucune subvention pour une salle polyvalente ou des fêtes. Comment faire?

Il n'y a de salles de sports ni à St-Fiacre, ni à St-Adrien, ni à Plésidy. Lançons le projet d'une salle, si possible en association avec les communes voisines, qui pourra à l'occasion servir pour nos fêtes et repas mais qui soit suffisamment spacieuse pour accueillir des activités sportives.

le projet a été proposé aux communes voisines. C'est tentant mais le pas de l'intercommunalité est difficile à franchir. L'entente qui n'a pu être réalisée au niveau du foot se fera peut-être au niveau des sports en salle (ping-pong, badminton, volley, basket, tennis, judo...) autour de ce projet. C'est à cela qu'il faut oeuvrer.

Et les sous !!!

Nous aurons 25% de subvention du Conseil Général. Nous pourrions bénéficier de 10% supplémentaires si une autre commune au moins participe financièrement au projet.

Nous n'avons pas droit à la subvention du Conseil Régional (il faudrait faire partie du canton de Bourbriac) mais si une ou deux communes de ce canton participaient au projet, alors nous aurions peut-être droit à l'aide de la Région - ce qui amènerait le total des aides à 45%. A cela s'ajouterait bien sûr les parts de participation des communes intéressées.

Soit une salle dont le montant serait de 1.200.000,00 francs TTC:

Scénario 1

600.000,00frs (st-Péver)
450.000,00frs (aides)
150.000,00frs (partenaires)

Scénario 2

600.000,00frs (St-Péver)
350.000,00frs (aides)
250.000,00frs (partenaires + emprunt)

Scénario 3

600.000,00frs (St-Péver)
250.000,00frs (aides)
350.000,00frs (complément à trouver)

Pour ce dernier scénario, il faudra envisager la construction de la salle en 2 temps. D'abord faire le maximum avec les fonds disponibles et la subvention puis dans un deuxième temps l'aménagement et les finitions intérieures. Un gros effort de bénévolat sera sans doute nécessaire.

Le terrain de sport devait avoir un effet désastreux sur les finances communales. Or cela n'a eu aucun effet. Les travaux de voirie se sont poursuivis normalement et des travaux non prévus ont même été réalisés. Il en sera de même pour la salle. Ne soyons pas pessimistes quant à l'avenir. Celui qui ne va pas de l'avant recule. Cette salle sera un atout incomparable pour la commune. Pour le moment, le dossier de demande de subvention a été proposé au conseil Général. Ensuite nous attendrons les réactions des communes voisines. En fonction des diverses réponses il faudra alors se décider pour de bon. Il y a encore du pain sur la planche. En fait, il faudra en vouloir ou pas.

Fermes fleuries

La buvette installée au profit de l'Amicale Laïque lors de la journée "portes - ouvertes, fermes fleuries" chez M. et Mme Gérard Briand, a rapporté 2490,00 francs qui seront affectés intégralement à l'acquisition de matériel pour l'école. Félicitations à ces exploitants.

11 Novembre

11h45 : Dépôt de gerbe au Monument

Repas à l'Auberge d'Avaugour. Les personnes désirant partager ce repas sont priées de s'inscrire en temps voulu.

Fourrière

A la date du 01-01-93, la mission de fourrière animale pour la commune sera confiée à la Société "Chenil Service" dont le siège d'exploitation pour les Côtes d'Armor est situé à la grève des courses à Cesson.

La société en question viendra à la requête du maire ou de toute autre autorité, capturer les animaux errants.

La rémunération due par la collectivité est de 2.30 frs HT par habitant. Ce montant est révisable chaque année.

Les frais engagés par le chenil (soins, nourriture, tatouages et autres ...) seront à la charge du propriétaire si celui-ci souhaite récupérer son animal.

Amicale

Assemblée générale du 23/10/92

Bonne participation des amicalistes à cette réunion. Le bilan moral et financier laisse apparaître une situation très saine, malgré les dépenses importantes, plus de 1.000,00 francs par élève en moyenne..

L'assemblée remercie le bureau démissionnaire pour le travail accompli.

Le nouveau bureau est constitué comme suit:

Pdt d'honneur : Francis PHILIPPE
Président : Jean François GUENNIU
Vice-Pdt : Danielle CONSTANT
Trésoriers : Jean RAOULT
Marie France THORAVAL
Secrétaires : André VISHOUARN
Elise MOISAN

Projets pour l'année

16 séances de piscine pour les CP CE CM.

L'arbre de Noël le 19 Décembre.

Une classe de mer à Perros en Juin.

Une sortie pour les SE CP.

La sortie de fin d'année.

La sortie des Amicalistes le 7 Août.

Une soirée "Moules-Frites" à St-Fiacre le 5 Décembre

Un concours de cartes le 14 Février

La kermesse annuelle le 23 Mai

Rando-lapins

Une rando-lapins sera organisée le 4 Avril sur les communes de St-Péver, S-Fiacre, Lanrodec et Boquého. Une première réunion d'information et de préparation devrait avoir lieu vers la fin Novembre

Ecole

Lors des derniers travaux à l'école nous nous avons constaté que l'installation électrique n'était pas conforme aux normes de sécurité. Les travaux de mise en conformité ont été effectués à la Toussaint (coût = 4.840.00 frs TTC)

UNION SPORTIVE D'AVAUGOUR

CARTES DE SUPPORTER

Carte donnant droit aux entrées gratuites
des matches
de championnat joués à Saint-Péver

100.00 francs

En vente dans les commerces

AMENAGEMENT DE BARRAGES

Ascenseurs à poissons

ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Automatisme - Câblage

STATIONS DE POMPAGE

Tuyauterie - Chaudronnerie



Télex 950 772 F

Télécopie 96 74 33 97

*Conception • Fabrication • Installation
Mise en route • Service après vente*